

Bénédicte VERNET
Provisseure

Longchamp, lundi 07 mai 2024

Tel : 03 80 47 29 30
Mel: ce.0210032w@ac-dijon.fr

9 rue du Lycée
21110 LONGCHAMP

Objet : Campagne Taxe d'Apprentissage au titre de l'année 2023

Madame, Monsieur,

Notre établissement, le **Lycée POLYvalent « Henry Moïsand » lycée des métiers Arts-Design-Céramique** labellisé « Excellence des Métiers d'Art », membre du Campus des Métiers et des Qualifications Maroquinerie et Métiers d'Art accueille un peu plus de 200 élèves et étudiants.

Les équipes pédagogiques œuvrent à la qualification de vos futurs salariés ou collaborateurs afin de favoriser leur insertion professionnelle. Pour exemple de la reconnaissance du travail accompli et des compétences développées, l'an dernier 4 élèves ont été primés par une médaille d'or au niveau national du concours « Meilleurs Apprentis de France » ; un élève de Brevet des Métiers d'Art a été sélectionné au niveau régional pour participer à la finale nationale du prix « Avenir Métiers d'Art ».

Les contributions versées par les entreprises au titre de la taxe d'apprentissage représentent un levier financier important pour notre établissement, afin de proposer des formations de qualité répondant aux attentes des professionnels.

Grâce à l'aide conjuguée de toutes les entreprises donatrices, nous pourrions assurer :

- les mobilités à l'étranger
- la continuité de nos approvisionnements en matière d'œuvre, outillage et matériels pédagogiques
- le maintien des plateaux techniques performants
- le financement de logiciels professionnels

Il vous appartient de désigner le lycée de votre choix comme bénéficiaire de la part de la Taxe d'Apprentissage destinées aux lycées professionnels via la plateforme SOLTÉA (<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>). Pour nous permettre de poursuivre nos actions, nous vous remercions de flécher votre versement en faveur du **LPO Henry Moïsand - lycée des métiers Arts-Design-Céramique**.

Vous pouvez consulter le site du lycée <https://www.arts-design-ceramique.fr/> ou vous rapprocher de M. Grandjean, Directeur Délégué aux Formations et Mme Milan, responsable du Bureau des Entreprises, pour obtenir des éléments complémentaires concernant nos formations, nos actions pédagogiques ou pour vous accompagner dans votre démarche de versement (bde-lpo-henry-moisand@ac-dijon.fr).

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

UAI : 0210032W
SIRET : 192 100 329 000 15

La Provisseure
Bénédicte VERNET

